



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : APPROCHE CONCEPTUELLE DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES	Niveau d'études : A – B – C - D
Intitulé du cours : Principes de déontologie	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 30 P	Code : N°UF 816005U21D1 N°UF : 883-3
DESCRIPTION	
<p>Prérequis : Au départ de situations proposées et avalisées par le conseil des études, utiliser une grille d'observation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ en définissant différents items qui la constituent ; ◆ en l'appliquant à au moins une des situations proposées. 	
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</p>	
<p>Objectifs : L'étudiant sera capable : Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes Page 4 sur 5</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de différencier les identités professionnelles et les fonctions des métiers de l'aide et des soins aux personnes par rapport : <ul style="list-style-type: none"> ◆ à une institution ou un service d'aide à domicile, ◆ au bénéficiaire, ◆ à une équipe et aux autres intervenants, ◆ à l'évolution des besoins de la population ; ◆ d'illustrer la diversité des objectifs et des réalités des structures et des institutions où il sera amené à travailler ; ◆ de citer les règles fondamentales de déontologie des métiers de l'aide et des soins aux personnes (secret professionnel, respect des personnes, limites de chaque fonction,...) ; ◆ de repérer les règles déontologiques fondamentales concernées dans des situations concrètes telles que la maltraitance, l'alcoolisme, la violence,... ; ◆ de dégager des attitudes possibles à adopter en conformité avec les besoins de la personne aidée, les exigences de l'institution ou du service et les règles déontologiques ; ◆ de discerner, parmi les informations, celles qui sont à rapporter à l'équipe, à certains de ses membres, à l'entourage du bénéficiaire et de les formuler. 	
<p>Contenu du cours : Définition déontologie, Règles fondamentales à respecter (Devoirs de l'aide aux personnes, Maltraitance des enfants – personnes âgées, Secret professionnel), L'Euthanasie, L'Alcoolisme, Responsabilité Civile et Pénale, Sanctions civiles et Pénales, Droits des personnes âgées et des enfants, Les différentes rites et coutumes selon les religions</p>	
<p>Bibliographie : Revues Express sur l'euthanasie, sur les droits du patient, le secret professionnel, guide de L'AS Editions Masson. http://www.aide-soignant.be/lois/deleguer_aide-soignante.html</p>	
<p>Statut du cours : Obligatoire</p>	
PERSONNEL ENSEIGNANT	
Mme Cataldo G	
METHODOLOGIE	
<p>Les élèves disposent d'un syllabus, analyse de brochures, de documents, personnes ressources. Echange, travaux individuels et de groupe Le cours se déroule sous forme d'échanges, de travaux de groupe ,il est donc indispensable de participer de façon régulière, de faire preuve d'initiative, de recherche, d'implication personnelle dans sa formation et de capacité à travailler en équipe</p>	
MODES D'EVALUATION	
Travail de groupe + questionnaire en fin de formation (tous types de questions et situations exemplatives)	

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : METHODOLOGIE APPLIQUEE AIDE-SOIGNANT	Niveau d'études : A – B – C - D
Intitulé du cours : Activités infirmières déléguées	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 88 P	Code : N°UF 821001U21D1
DESCRIPTION	
<p>Prérequis : Accomplir, dans le respect des règles déontologiques, des tâches communes aux fonctions d'aide familial et d'aide-soignant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ travailler en équipe ; ◆ adopter des attitudes adéquates, en cohérence avec les valeurs fondamentales de respect des personnes, et développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ; ◆ rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) aux consignes données par le(s) chargé(s) de cours ; <p>au départ d'une situation donnée, au travers d'un travail écrit ou oral,</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ identifier les principaux éléments relatifs à la législation sociale et les commenter ; ◆ placer la situation dans le cadre institutionnel ; ◆ décrire les principales caractéristiques personnelles et environnementales du bénéficiaire en utilisant des concepts relatifs à la psychologie et à la déontologie qui fondent le champ conceptuel des métiers de l'aide et des soins aux personnes ; ◆ repérer les règles de déontologie applicables à la situation. 	
Documents de référence pour une préparation préalable au cours :	
<p>Objectifs : L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de définir et de répertorier les actes que peut réaliser l'aide-soignant pour assister les praticiens de l'art infirmier ; ◆ de les situer dans la dispensation des soins infirmiers visant l'aide aux patients dans les actes de la vie quotidienne, la préservation de leur autonomie et le maintien de leur qualité de vie, au travers des besoins fondamentaux ; ◆ de définir le plan de soins et les procédures y afférentes et ajuster son action en fonction de situations imprévues ; ◆ de maîtriser les apports théoriques relatifs à la pharmacologie qui sous-tendent ces activités infirmières ; ◆ de faire les liens entre les apports théoriques relatifs à l'anatomophysiologie et les activités infirmières déléguées ; ◆ de préciser les conditions dans lesquelles peuvent se réaliser ces actes à savoir les procédures de délégation et de contrôle mises en place par l'infirmier au sein d'une équipe structurée ; ◆ d'identifier les éléments qui relèvent de sa responsabilité : ◆ dans la tenue à jour du dossier infirmier des patients/résidents, ◆ dans la préparation, la gestion et la maintenance du matériel <p>Contenu du cours : Liste des activités que l'aide-soignant(e) peut effectuer, Besoins fondamentaux et actes essentiels dans la vie quotidienne, les 14 besoins de Virginia Henderson , le plan de soins. Besoins de la personne , troubles de fonctionnement des systèmes et appareils du corps humain.</p>	
Bibliographie :	
Statut du cours : Obligatoire	
PERSONNEL ENSEIGNANT	
Mme Cataldo G	
METHODOLOGIE	
<p>Les élèves disposent d'un syllabus, analyse de brochures, de documents, personnes ressources. Mettre les élèves en situation de mobiliser Les ressources pour exercer des compétences lors de la réalisation de tâches (en situation simulée en classe) Amener les élèves, tout au long de l'apprentissage, à exprimer clairement la procédure utilisée, les choix réalisés, les résultats obtenus Démonstration des techniques par le professeur et réalisation pratique par tous les élèves</p>	
MODES D'EVALUATION	
Evaluation continue sous forme de mise en situation et exercices pratiques réalisés en classe, et enfin un examen final reprenant une mise en situation avec les différents rôles de l'aide aux personnes (2/3 des points) .	

